



Murailler Caladeur en Aménagement Paysager

Formation continue ou en alternance

Durée

- Formation continue : 560 heures, dont 210 h de stage en entreprise
- Alternance : en 1 an avec 400 heures de formation en centre

Date

2027

Horaires

8h00-12h00 & 13h30-17h30

(9h le lundi / Fin de la formation à 12h le vendredi)

Lieu

CFPPA Provence-Ventoux
Hameau de Serres
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tarif

Formation continue : devis sur demande

En projet : financement Région pour les demandeurs d'emploi
Pour un suivi partiel de la formation, nous consulter pour le tarif.

Le métier

Le métier de murailler caladeur est inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO en tant que savoir-faire immatériel, et répertorié « métier d'art ».

Eco-responsable, il favorise la biodiversité dans les ouvrages.

Sur un chantier de restauration ou de construction neuve, le murailler caladeur est en mesure d'explicitier son intervention en réalisant et présentant des éléments graphiques.

Il intervient dans l'aménagement de jardins d'agrément et/ou paysagers pour bâtir des ouvrages maçonnés à sec ou réaliser des calades. Il intervient également dans la restauration d'un « patrimoine pierre sèche » en milieu paysager, ou d'une calade en milieu rural ou urbain, aussi bien dans des espaces publics ou privés.

L'objectif de la formation est de former des spécialistes de la construction en pierre sèche.

Le murailler caladeur en aménagement paysager peut être conduit à travailler dans :

- le secteur de la création de l'aménagement paysager,
- l'aménagement des terres et terrasses de culture,
- la lutte contre les risques d'inondations, la gestion des eaux de ruissellement, la création des zones coupe-feu,
- le développement d'une construction paysagère durable, éco-responsable, sans déchets,
- la préservation des milieux écologiques et écosystèmes.

Les débouchés : ouvrier murailler caladeur, métiers du paysage, collectivités territoriales, parcs nationaux, restauration du patrimoine, création de son entreprise ...

Les objectifs pédagogiques - « Être capable de ... »

- Travailler dans une entreprise de constructions en pierre sèche
- Produire des documents de présentation simples
- Bâtir et/ou restaurer en pierre sèche
- Mettre en œuvre une calade (création/restauration)

Public concerné, financement, accès à la formation

- Public jeune (âgé de 16 à 29 ans révolus) ou adulte (demandeurs d'emploi, salariés)
- Contrat de professionnalisation ; Contrat d'apprentissage ; CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; Compte Personnel de Formation (CPF).
- Demandes d'admission à faire directement par le candidat auprès du CFPPA Provence-Ventoux qui lui adresse un dossier de candidature.
- Inscription via la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée (financement par l'OPCO).

Modalités pédagogiques

- Mises en situation professionnelle : chantiers école et chantiers professionnels encadrés
- Méthodes actives et participatives pour maîtriser les gestes professionnels et faire le lien avec les apports théoriques
- L'équipe pédagogique axe les apprentissages sur l'autonomie, l'engagement dans le travail, les techniques professionnelles et la capacité à réagir dans une situation de travail.

Modalités d'évaluation

- Epreuve pratique.
- Réalisation d'un portfolio sur 3 ouvrages repères : technique de représentation graphique, bâtir un ouvrage paysager en pierre sèche, mettre en œuvre une calade.
- Entretien oral sur les ouvrages présentés dans le portfolio.

Contact : Sylvain Racamier
04.90.60.80.90 poste 439
sylvain.racamier@educagri.fr

Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation. Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

Contenu de la formation

COMPETENCES	CONTENUS
BC 1 — Activité 1 Préparer un projet d'aménagement intégrant un ouvrage paysager réalisé en pierre sèche et produire les documents de présentation associés	
Répertorier toutes les informations préalables nécessaires afin de créer les documents de présentation du projet d'aménagement paysager en pierre sèche	-Relevé de cotes et mesures sur les chantiers -Photos techniques
Utiliser des techniques manuelles de représentation graphique pour élaborer un support de présentation qui permettra de rendre visible un projet de maçonnerie en pierre sèche auprès des tiers intervenants sur le chantier d'aménagement	-Représentation graphique en tenant compte des mesures et des données du terrain (plan de masse, croquis et esquisse à main levée, etc.) -Dessin à l'échelle, d'après photo, en perspective -Approche sur l'utilisation de la couleur, des ombres, de la texture -Portfolio
Préparer son intervention pour mettre en œuvre un ouvrage paysager en pierre sèche ou une calade	-Choix de l'outillage, des matériaux, des matériels -Mise en sécurité de la zone de chantier/travail -Tri des pierres -Prise en compte des situations d'handicap
BC2 — Activité 2 Bâtir un ouvrage paysager en pierre sèche en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif sans liant	
Réaliser les fouilles, l'implantation, les fondations et le terrassement en fonction du dimensionnement de l'ouvrage	-Préparation du chantier (fond de forme, respect du pendage-fruit) -Pose des gabarits et des cordeaux -Pose les pierres de fondation
Réaliser le corps du mur	-Appareillage du parement du mur -Jointement des pierres, calage des pierres, intégration de boutisses, couronnement -Respect des postures de travail adaptées
Réaliser les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'un ouvrage paysager en pierre sèche	-Contrôle de conformité (pendage-fruit, dimensions) -Opérations de nettoyage
BC3 — Activité 3 Mettre en œuvre une calade en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif	
Réaliser les travaux préparatoires nécessaires à la mise en œuvre d'une calade	-Préparation du chantier (excavation, fond de forme, mise en forme du sol, matérialisation des pentes) -Pose des piquets et des cordeaux
Mettre en œuvre une calade en respectant les règles d'usages et d'esthétiques de ce type d'ouvrage	-Pose des conducteurs -Remplissage du fond de forme -Ancrage des pierres posées à chant, battage pour une planimétrie idéale, comblement des espaces, jointement éventuel -Respect des postures de travail adaptées
Réaliser les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'une calade	-Contrôle de conformité (planimétrie, dimensions) -Opérations de nettoyage
Situer l'activité du Murailleur Caladeur en Aménagement Paysager, la filière, les entreprises et leurs différents métiers	
Se situer dans l'activité - les statuts - le salariat	Visite de réalisations / Présentation des différentes activités de l'emploi
Diagnostiquer sa communication	Les bases de la communication
Adapter les comportements dans la fonction de salarié et travailler en équipe	Les savoir-être en situation de travail

Validation de la formation

Le candidat ayant acquis l'ensemble des blocs de compétence, se verra attribuer la certification professionnelle **Murailleur Caladeur en Aménagement Paysager** reconnue par l'inscription au Répertoire National le 01-10-2024 pour 4 ans - fiche RNCP 39639.

Dans le cadre d'une validation partielle, les blocs de compétence sont acquis pour une durée illimitée.